R.
avec vos notes
ci-inc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

"La Sauvegarde"

RAYMOND DENIS
ORGANISATEUR GÉNÉRAL

MONTRÉAL

Le 21 février 1945.

Monseigneur Maurice Baudoux,
PRUD'HOMME,
SASK.

Monseigneur,

J'ai reçu hier une lettre de monsieur l'abbé Beaulac et je ne vous cache pas qu'elle me cause quelque inquiétude.

Il serait regrettable que ces discussions sur la disposition des sommes reçues ou à recevoir de l'est, soient portées à la connaissance du Comité Permanent. Il est possible que l'abbé Beaulac m'ait écrit alors qu'il était encore sous l'effet de la mauvaise humeur qu'il a rapportée de St-Boniface, mais il me ferait plaisir d'avoir un résumé de ce qui s'y est passé.

J'ai toujours cru qu'il serait préférable de discuter de la distribution des fonds après la souscription plutôt qu'avant, à moins qu'on puisse en arriver à une entente unanime qui n'est peut-être pas si facile à obtenir. Je crois que toute discussion de ce genre serait mal vue de certains membres du Comité Permanent et plus spécialement par la St-Jean Baptiste ici. Au fond, il semble un peu étrange que ce soit ceux qui reçoivent qui tracent une ligne de conduite à ceux qui donnent. C'est une expression que vous n'aimerez pas, j'en suis sûr, mais enfin c'est ce qui répond ;à l'état d'esprit qui règne ici.

Il faudrait absolument que nous ayons une nouvelle entrevue avant la souscription. Des questions nous seront posées auxquelles il faudra que nous répondions.

Avez-vous pris une décision au sujet du genre d'organisation de chaque poste. Le Comité Permanent, et plus spécialement la St Jean Baptiste de Montréal, que nous ne pouvons pas ignorer d'une façon totale, tiennent beaucoup à une société par actions dans le genre de celle de New Carlisle.

Personnellement, je n'ai jamais pu voir quel danger on redoutait dans ce genre d'organisation. Le Collège de Gravelbourg et l'Association Franco-Canadienne posséderaient la plus grande partie des actions avec, probablement, le Comité Permanent et la St-Jean Baptiste. Ce serait ni plus ni moins que le genre d'organisation qui existait au Patriote avec cette différence au Patriote que c'était l'Evêché de Prince Albert qui avait la majorité des actions. Avec cette façon de procéder ce serait très facile au Comité Permanent d'acheter le nombre d'actions qu'il jugerait nécessaire à chacun des quatre postes, et je crois que les postes de la Saskatchewan auront besoin d'être aidés d'une façon beaucoup plus considérable en raison de leur situation spéciale. Cependant, ce sont des points qui ont déjà été discutés là-bas à bien des reprises et je n'espère pas vous faire changer d'idée ni les uns ni les autres, mais je suis persuadé que j'ai raison et que vous avez tort.

Radio St-Boniface a dû en arriver à procéder par actions, bien qu'on ait jugé bon de copier la charte du poste de Sifton, ce qui en fait une compagnie à base d'actions, tout en demeurant une compagnie hermétiquement fermée.

En tout cas, il faudrait nécessairement que vous preniez une attitude assez définie à ce sujet pour que nous puissions répondre aux questions qui seront posées durant la campagne.

La Fédération des Oeuvres de Charité termine sa campagne cette semaine et dès le début de mars je vais réunir quelques uns de ceux sur lesquels nous pouvons compter à Montréal pour organiser un Comité Provisoire.

J'ai vu Monseigneur Lemieux qui m'a dit qu'en raison d'une grippe assez sévère il ne lui a pas été possible de se rendre à St Boniface. Cependant, il m'a affirmé que la lettre des Evêques de langue française qui devait être adressée au Cardinal a été écrite et envoyée

à qui de droit.

J'attendrai donc des nouvelles de votre assemblée de St-Boniface et d'ici là, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Raymond Denis,